



TAXE D'APPRENTISSAGE 2012 salaires 2011

TSA 20705
75329 PARIS Cedex 07

DATE LIMITE DE PAIEMENT 29 février 2012

Bordereau de versement pour les entreprises de moins de 250 salariés.

Matricule
N° ASP
N° de reçu

1 IDENTITE ENTREPRISE

Siret

Naf

Ajout ou modification de l'identification

Raison sociale

Adresse

Code postal Ville

Activité

Nom du responsable

Effectif Moyen Nbr. Apprentis → à détailler en cadre 5

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

Cachet du cabinet comptable ou adresse d'expédition si elle est différente de celle indiquée ci-dessus.

2 VERSEMENT D'UNE TAXE TOTALE

Exonération si A ≤ 100 355 € et au moins 1 apprenti.

A Masse salariale - X → TA **0,50 %** 2 .00

↓ X

• Déduction des frais de stage → 2' - à déduire .00

• Versements déjà payés* → 2'' - à déduire .00

CDA **0,18 %** 1 = .00 + 3 = .00

* DÉTAIL DES VERSEMENTS DÉJÀ PAYÉS

TOTAL 1 + 3 → =4 à reporter case 6 .00

CDA	FNDMA	Qu CFA CFO	Qu subv.	A	B	C	AC	TOTAL
								2''

3 VERSEMENT D'UNE PARTIE DE LA TAXE

(Détaillez le montant versé à ASP)

CDA	FNDMA	Qu CFA CFO	Qu subv.	A	B	C	AC	TOTAL À PAYER
								=5 .00

4 PAIEMENT

Par virement sur le compte **BNP Paribas**

IBAN : FR76 3000 4003 7500 0270 7763 397
BIC : BNPAFRPPAA

(précisez votre SIRET à votre banque)

Par chèque à l'ordre de ASP

Numéro

Banque

MONTANT DU PAIEMENT ASP

4 ou 5 → 6 Arrondir à l'euro .00

Signature :

5 CONCOURS FINANCIER OBLIGATOIRE (CFO)

Code groupe	Matricule
1e	

Nom et prénom de l'apprenti présent au 31 déc. 2011	Nom et adresse du CFA (Centre de Formation d'Apprentis)	Intitulé et/ou section de la formation
		Date de fin de contrat :
		Date de fin de contrat :
		Date de fin de contrat :

JOIGNEZ LES COPIES DE VOS PIÈCES JUSTIFICATIVES

- ▶ Contrats d'Apprentissage / Conventions de partenariat
- ▶ Conventions de stage

6 DEMANDE DE SUBVENTIONS ECOLES ET CFA

Sous réserve d'habilitation confirmée par la Préfecture de chaque région

Nom	Adresse / Code postal / Ville	QUOTA	HORS QUOTA		
			A	B	C
<i>Rappel : Quota 30 ou 31 %* de la TA (case 2) * Décret à paraître</i>					

7 I-TAXE

- STANDARD 01 42 22 13 60
- HABILITATION ÉCOLE 01 42 84 86 42
- RÉGLEMENTATION TAXE D'APPRENTISSAGE 01 42 22 25 89
- TÉLÉCOPIE 01 42 22 78 73

BORDEREAU À EXPÉDIER AVEC LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

**ASP - TSA 20705
75329 PARIS Cedex 07**

Pour connaître les dernières dispositions :
consultez notre site rubrique "Actualités" ▶ www.asponline.org



VOIR NOTICE AU DOS

DOSSIER À NE PAS DÉTACHER